

MODALITÉ DE TRANSMISSION : Saisie via notre site partenaire MTAE

- Vous procédez à la saisie de votre déclaration n° 2035 via notre site Internet sur le portail de notre prestataire MTAE
- Vous complétez les **Documents Wagram 2023** (fichier PDF remplissable)
- Vous nous transmettez les documents demandés ci-après par mail à l'adresse suivante :
pen-bnc@association-wagram.fr
- A réception du dossier et après vérification des documents reçus, nous procédons :
 - à la délivrance de l'attestation d'adhésion,
 - à la télétransmission de la déclaration fiscale et de l'attestation à la DGFIP,
 - Nous vous adressons par mail : l'accusé réception de la DGFIP, une copie de l'attestation et une fiche de synthèse de la saisie de votre déclaration n°2035 (document communiqué à titre informatif afin de permettre l'exercice éventuel d'un droit de rectification).

Check-List des documents à fournir :

Pour la délivrance de l'attestation d'adhésion au titre de l'exercice 2023 les documents suivants doivent nous être communiqués au plus tard le 30 avril 2024 :

- La liasse fiscale n° 2035 complète. La validation de la saisie de votre déclaration déclenche automatiquement la création d'un fichier EDI pour nos traitements. Inutile de nous adresser la liasse au format PDF.
- Les Documents Wagram 2023 dûment complétés :
 - ✓ Le tableau de cohérence de la trésorerie professionnelle si la comptabilité est tenue selon les règles « Recettes-dépenses »,
 - ✓ Le Bilan et tableau des variations si la comptabilité est tenue selon les règles de la comptabilité commerciale « Créances-dettes »,
 - ✓ L'annexe relative aux dépenses professionnelles (notamment la réintégration de la CRDS et de la partie non déductible de la CSG),
 - ✓ Le tableau de contrôle de la TVA,
 - ✓ Les renseignements 2023 à nous fournir à la page n° 5 de ces documents notamment l'information relative au contrôle fiscal.
- Les déclarations de TVA CA12 ou CA3 établies au titre de l'exercice 2023 (sauf utilisation du service ASP-TVA pour la télétransmission de ces déclarations).
- Les copies des déclarations 1330-CVAE et 1329-DEF si nécessaires.

Vous complétez les documents Wagram 2023 (au format PDF remplissable) sur le site internet de l'Association.

Les documents Wagram 2023, les déclarations de TVA ainsi que les extraits de la comptabilité peuvent être communiqués par courrier ou par e-mail (uniquement au format PDF) à l'adresse : pen-bnc@association-wagram.fr.

Vous trouverez des précisions complémentaires relatives notamment à l'imprimé 1330-CVAE-SD et à la déclaration 2069-RCI-SD, dans un document annexe figurant dans la rubrique "Adhésion -Obtenir votre attestation annuelle d'adhésion" de notre site internet.